



Cette période de l'année, où les salariés sont exposés au froid, peut présenter des risques pour la santé des travailleurs. Il faut donc être vigilant et mettre en place les mesures de prévention adaptées.

Si la loi ne fixe aucune température minimale pour le travail, la vigilance s'impose à partir d'une température ambiante inférieure à 5°C.

Le SIST Centre Alsace vous accompagne durant cette période sur les mesures à prendre pour continuer de travailler en toute sécurité.

Quelles sont les professions concernées ?

➔ Exposition au froid naturel



Salariés travaillant en extérieur

*BTP
Station de ski et de loisirs
Activité de vente sur la voie publique (marchés de Noël, ...)
Exploitation des routes
Espaces verts*

➔ Exposition au froid artificiel

Salariés travaillant dans des entrepôts frigorifiques ou des chambres froides

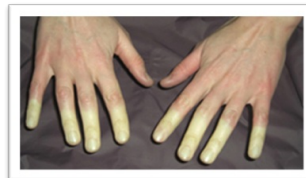
Quels sont les risques pour la santé des travailleurs ?

L'exposition au froid présente des risques tels que :

- Douleurs : l'exposition au froid peut provoquer des douleurs d'intensité différentes.
- Troubles vasomoteurs : sensation de doigts morts, de perte de sensibilité...

Exemple : syndrome de Raynaud (touche 10 % de la population)

- Hypothermie (urgence vitale)
- Engelures / gelures
- TMS



➔ Les différentes phases de l'hypothermie

Température corporelle



< 35°C : seuil officiel pour parler d'hypothermie

< 32°C : hypothermie sévère avec une personne inconsciente

< 28°C : hypothermie grave avec un risque mortel pour la victime

➔ Les signes d'alerte de l'hypothermie

Symptômes généraux : frissons, atonie (manque d'énergie) ou fatigue

Symptômes cutanés : peau froide, blanche

Symptômes neurosensoriels : désorientation, confusion voire perte de conscience

Quels sont les facteurs de risques ?

→ Liés à l'individu



- Âge (les personnes âgées sont plus à risque)
- Apports alimentaires et liquides insuffisants pour contribuer à la production de chaleur par l'organisme et limiter la déshydratation
- Consommation d'alcool
- Usage de certaines drogues ou médicaments (certains antidiabétiques, calmants ou somnifères...)
- Mauvaise condition physique (fatigue)
- Antécédents de lésions cardiaques ou vasculaires
- Asthme, pathologies pulmonaires
- Diabète
- Grossesse en cours

→ Liés aux situations de travail

- Durée d'exposition au froid
- Exposition au vent ou aux intempéries
- Absence d'abris ou de salle de pause chauffée
- Absence de pauses
- Activité physique intense
- Port de vêtements de protection inadaptés
- Contact direct entre la peau nue et les surfaces métalliques froides, à des températures inférieures à -7 °C
- Utilisation de gants non adaptés



Majoration des risques d'accidents du travail



- Sol glissant (verglas, ...)
- Perte de dextérité
- Difficultés de déplacement (risque routier)
- ...

Quelles mesures de prévention adopter ?



Organisation :

- Adapter les horaires
- Report ou adaptation des activités si météo défavorable
- Rotation des tâches
- Eviter les activités physiques trop intenses
- Respecter les temps de pause au chaud
- Ne pas manipuler les produits surgelés à mains nues
- Ne pas rester statique au travail



Formation :

- Risque au travail au froid
- Formations adaptées au poste de travail



EPI adaptés :

- Vêtements imperméables
 - Préférer plusieurs couches de vêtements
- La couche la plus près du corps doit être isolante et éloigner l'humidité de la peau afin de la maintenir sèche. Il faut changer ses sous-vêtements dès qu'ils sont humides*
- Chaussures antidérapantes fourrées
 - Bonne isolation de la tête : bonnet
 - Gants isolants



Matériel :

- Local de pause chauffé et boissons chaudes
- Bâche pour protéger du vent
- Signalisation (ex : entrée zone froid)
- Aide à la manutention
- Isoler les surfaces métalliques



Emmenez nos préconisations avec vous en téléchargeant notre brochure de prévention !



[Télécharger la brochure](#)

**Vous vous posez encore des questions ?
N'hésitez pas à contacter votre équipe de santé au travail !**

SIST Centre Alsace

Pour vous, aux côtés des entreprises.

20, rue des Trois Châteaux
68000 COLMAR

[03 89 80 67 97](tel:0389806797)

[Nous écrire](#)

Trouver votre SIST

Près de chez vous



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}

Vous recevez cette lettre, car vous adhérez au SIST Centre Alsace. Si vous ne souhaitez plus recevoir cette newsletter, désabonnez-vous en cliquant sur le lien ci-dessous.

[Mettre à jour vos préférences](#) | [Se désinscrire](#)